

DEMANDER UNE ACCREDITATION ERASMUS+ 2021-2027

Quand ?

Septembre : Préparation, concertation et construction du projet d'ouverture européenne

Octobre : dépôt de la candidature d'accréditation

Début février : réponse à la candidature

Fin février : demande de financement

Juin : réponse à la demande de financement

Septembre : début des mobilités



L'accréditation est un laissez-passer pour une demande simplifiée de financements annuels jusqu'en 2027

Quels bénéfices ?



Pour les élèves

- Améliorer les compétences linguistiques
- Favoriser la poursuite d'études
- S'ouvrir à d'autres cultures



Pour les personnels (enseignants et non-enseignants)

- Renforcer les compétences linguistiques
- Développer des pratiques innovantes



Pour l'établissement

- Des financements annuels
- Renforcer le rayonnement et l'attractivité

Contacts et ressources



05 36 25 87 80



Sylvie.Sousa@region-academique-occitanie.fr



<https://www.ac-toulouse.fr/europe-et-international-126559>



Écoles, collèges,
lycées, pensez à
l'accréditation en
consortium